



EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit mai à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 11 mai s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER, Président.

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CONSTANTIN Corinne, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANÇON Jacques, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

Absents : CEBE Sylvie, GARCIA-CORDIER Marie, GUITTARD Jean-Michel, RIES Joël, ROQUE Thierry, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, VERLET Eric,

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur GUITTARD Jean-Michel donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain
Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe
Madame CEBE Sylvie donne procuration à Madame ZELINDRE Monique

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

120-2026 Lancement de consultation pour la fourniture des équipements : Opération « Aire de Services Vélo en gare de Magalas »

Monsieur le Président rappelle l'opération « Aire de services vélo en gare de Magalas » dans le cadre du projet global de Pôle d'Échange Multimodal, inscrite dans deux dispositifs :

- L'Appel à projet « Développer le Vélotourisme » instruit par l'ADEME

- L'axe 1 du programme Leader du GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment l'objectif opérationnel « Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire »

L'opération se situe en Gare de Magalas, au départ de l'itinéraire labellisé de l'Oenovélo « De Saint-Chinian au Canal du Midi au départ de la gare de Magalas », de l'itinéraire labellisé « VélOccitanie », ainsi qu'un boucle cyclable départementale et d'une future boucle Gravel.

Cette aire de services Vélo, la seule du territoire des Avant-Monts, sera attenante aux futurs locaux de l'Office de Tourisme et des mobilités, et intégrée au PEM en cours de réalisation.

Le projet comprend les équipements suivants :

- Un point d'eau potable
- Des tables de pique-nique accessibles pour les PMR,
- Des box vélos avec prises de recharge pour VAE,
- Une bagagerie connectée
- Une borne multifonction (gonflage et réparation)
- Une borne de recharge VAE
- Un panneau d'information sur les services vélo
- La végétalisation de l'aire
- Une pergola et un abri
- L'achat de vélos à assistance électrique

Le coût estimatif du projet s'élève à 104 140 € HT dont 36 231 HT d'autofinancement estimé.
Considérant

- L'avis favorable d'aide prévisionnelle de l'ADEME, dans le cadre L'Appel à projet « Développer le Vélotourisme »
- Le dossier de financement déposé dans le cadre du programme Leader - GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Président demande au Conseil communautaire de l'autoriser à lancer la consultation

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le lancement de la consultation pour la fourniture des équipements nécessaires à la réalisation de l'Aire de services Vélo en gare de Magalas.

AUTORISE le Président à modifier si nécessaire, le plan de financement dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER LEADER.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,